



# **Dossier de presse**

**Label Villes et villages fleuris :  
une 2<sup>e</sup> fleur et le prix de l'arbre  
pour Creil**

**Vendredi 9 novembre 2012**



## ■ Sommaire

<b>Label Villes et Villages fleuris : une 2<sup>e</sup> fleur et le prix de l'arbre pour Creil</b>	<b>p.3</b>
<b>Concours de fleurissement municipal</b>	<b>p.4</b>
<b>440 jardins familiaux</b>	<b>p.4</b>
<b>Des actions à destination des écoles</b>	<b>p.4</b>
<b>Des actions pour tous les Creillois</b>	<b>p.4</b>
<b>Une gestion municipale des espaces verts</b>	<b>p.5</b>
<b>Les grands projets d'aménagement creillois</b>	<b>p.7</b>

## ■ Label Villes et Villages fleuris : une 2<sup>e</sup> fleur et le prix de l'arbre pour Creil

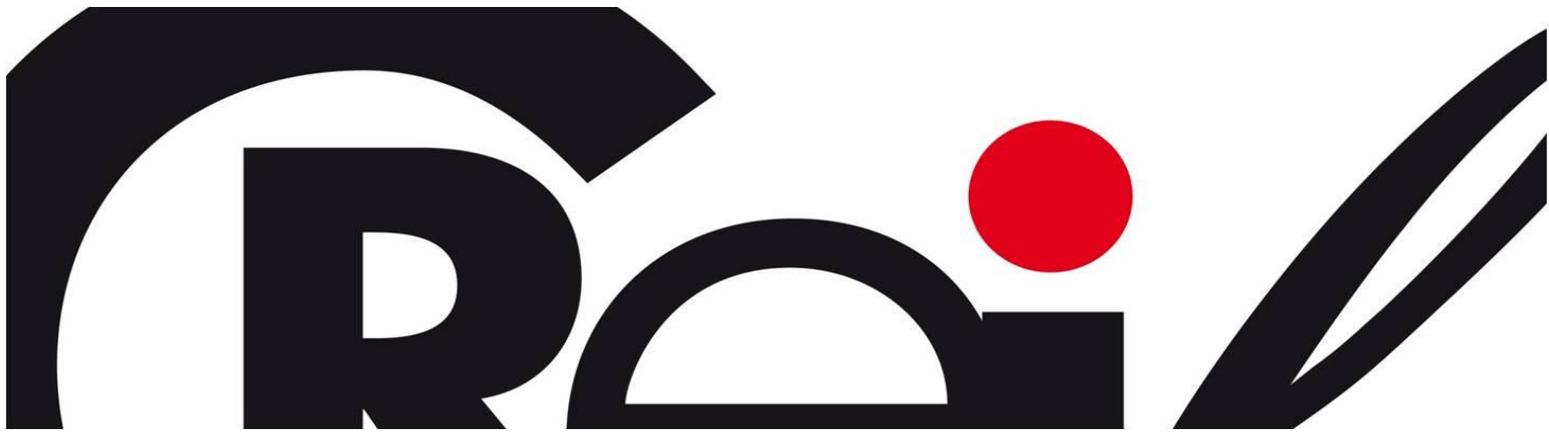
3

La Ville de Creil vient d'obtenir, vendredi 9 novembre 2012 une 2<sup>e</sup> fleur au concours national des villes et villages fleuris. Ce label récompense les communes qui mènent des actions en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Parallèlement, la ville obtient aussi le prix spécial de l'arbre pour la qualité et la gestion du patrimoine arboré de la commune.

Il prend à la fois en considération la gestion du patrimoine végétal (implantation des arbres, arbustes, harmonisation des couleurs dans les massifs, fleurissement tout au long de l'année...) et les actions de performance sociale et environnementale (actions en faveur de la biodiversité, des ressources naturelles, du cadre de vie et de l'espace public.

Le jury 2012, qui est passé à Creil au mois de juin pour évaluer les actions mises en œuvre par la Ville, a noté l'important travail d'animation réalisé au travers des 440 parcelles de jardins familiaux, l'implantation de prairies fleuries sur différents espaces et la réalisation de toitures végétalisées sur de nouveaux bâtiments communaux, ainsi qu'un mur végétal dans le groupe scolaire Gournay et les nombreuses actions en faveur du fleurissement. Sa démarche environnementale en faveur de la protection de la biodiversité a également été appréciée, avec notamment l'implantation de mangeoires et nichoirs à oiseaux et la valorisation du label Villes et villages fleuris.



## ■ Un concours de fleurissement municipal

Organisé chaque année depuis 1993, il permet de décerner au total 40 prix par an dans 4 catégories : jardins et terrasses, balcons, fenêtres et murs fleuris et commerces.  
Une action participative par laquelle les habitants contribuent aussi à l'amélioration de leur environnement.



4

## ■ 440 jardins familiaux

Répartis sur 4 sites : Moulin, Halatte, La Justice et Côte à Cri-cri. La gestion est réalisée par l'association des jardins familiaux de l'Oise, section de Creil. Ils permettent à de nombreux habitants de cultiver eux même leurs légumes et d'échanger des moments de convivialité.

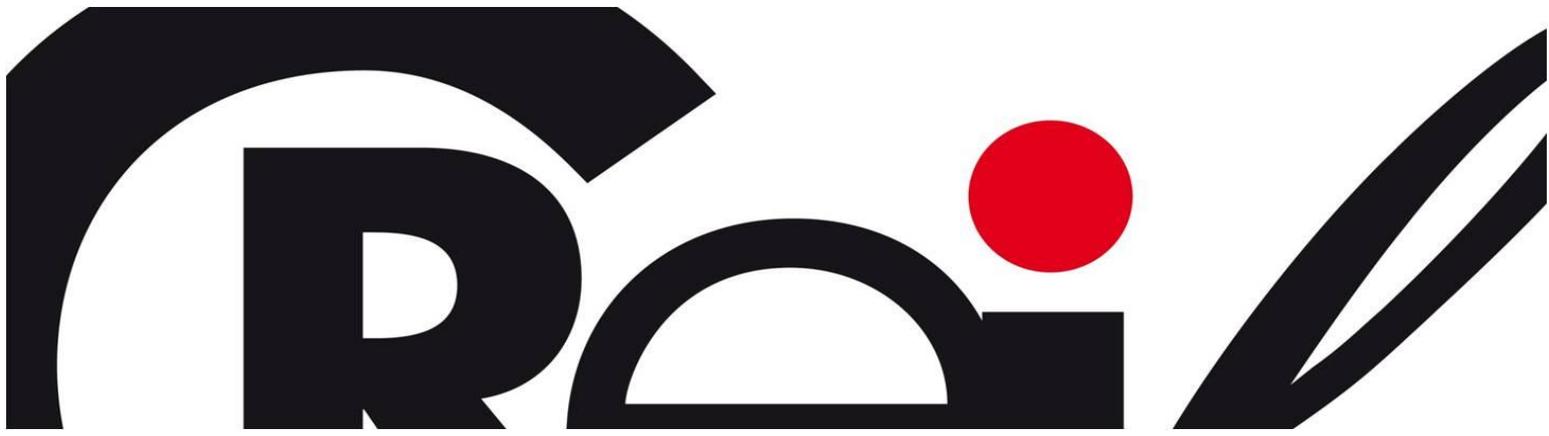
## ■ Des actions à destination des écoles



Un tiers des écoles maternelles et élémentaires de Creil disposent d'un jardinet composé d'un potager et/ou de plantations de fleurs.  
Des visites commentées des serres municipales permettent aux enfants de comprendre les différents stades de croissance des plantes et le fonctionnement d'une serre.

## ■ Des actions pour tous les Creillois

Des jardins collectifs durables ont été créés dans certaines résidences pour personnes âgées de la ville, au profit des résidents et des personnes bénéficiant d'une intervention du CCAS.



## ■ Une gestion municipale des espaces verts

### La lutte biologique intégrée

Depuis début 2009, les services municipaux ont arrêté les traitements chimiques dans les serres municipales. Des prédateurs sont disposés dans les serres afin de lutter contre les insectes nuisibles comme les pucerons ou la mouche blanche. On utilise par exemple l'amblyseius swirskii, un acarien prédateur de la mouche blanche. L'hyménoptère *Aphidius colemani* élimine les pucerons en réalisant la ponte dans ceux-ci. Une dizaine d'espèces permettent ainsi de ne plus utiliser de produits chimiques dans les serres et de lutter contre les insectes nuisibles. Depuis 2010, 200 m<sup>2</sup> de prairies fleuries sont semés pour permettre de conserver les auxiliaires utilisés dans les serres.

### L'utilisation de paillage dans les massifs



Depuis 2008, les services municipaux utilisent différents types de paillage pour les massifs :

- du broyat d'égavage pour les massifs arbustifs. Ainsi, l'intégralité du bois permet de pailler certains pieds d'arbres et de massifs arbustifs de la Ville.
- des coquilles de noisettes, fibres de cacao, broyat de lin, copeaux... pour les massifs fleuris.

L'utilisation de ces paillages permet de diminuer les arrosages et de limiter l'apparition de mauvaises herbes. Pour l'année 2012, le volume de copeaux ainsi utilisé suite aux élagages est de 120 m<sup>3</sup>.

### La réduction de l'utilisation des produits herbicides

Suite à l'utilisation du paillage dans les massifs fleuris et arbustifs et à une réflexion sur les espaces verts et les cheminements piétonniers, l'usage des produits désherbant et débroussaillant par la régie espaces verts a été réduit de moitié entre 2008-2009 et à nouveau de moitié entre 2009-2010. Une méthode alternative au désherbage chimique est utilisée. Le désherbage thermique permet d'avoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

### La production de plantes à massifs

Les végétaux pour les massifs fleuris sont issus des serres municipales. Les serres, d'une surface de 1 500 m<sup>2</sup> permettent la production de 50 000 plantes par an en régie. Elle est réalisée à partir de graines (90%) et de boutures (10 %). Les installations sont complétées par 3 tunnels.





### La plantation de massifs de plantes vivaces

La ville réalise des massifs de plantes vivaces soit en remplacement du fleurissement annuel et bisannuel, soit en création de massifs. La conception des massifs puis la plantation de ceux-ci sont réalisés par les services de la Ville.

En 2009, 200 vivaces ont été plantées. En 2010, que ce soit par entreprise dans le cadre des opérations du projet de renouvellement urbain ou par régie, ce sont 1 700 vivaces qui ont été plantées sur 10 sites. Entre 2011 et 2012, ce sont 4 722 vivaces supplémentaires qui ont été plantées.

### Semis de mélange type prairie fleurie

En 2009, la ville a semé quelques 200 m<sup>2</sup> de mélange de prairie fleurie. En 2010, ce sont 636 m<sup>2</sup> se répartissant sur 8 sites qui sont visibles. La majorité est composée de mélange d'annuels et de vivaces choisis pour leur floraison. Sur 2 sites totalisant 200 m<sup>2</sup>, le mélange choisi est composé de plantes mellifères pour favoriser la présence d'insectes et surtout la présence d'abeilles (à proximité de ruches sur le grand parc) et pour pérenniser la présence d'auxiliaires autour de serres municipales.

En 2011 et 2012, la superficie des espaces ainsi créés a été augmentée pour atteindre 1 500 m<sup>2</sup>.



### La gestion des espaces naturels



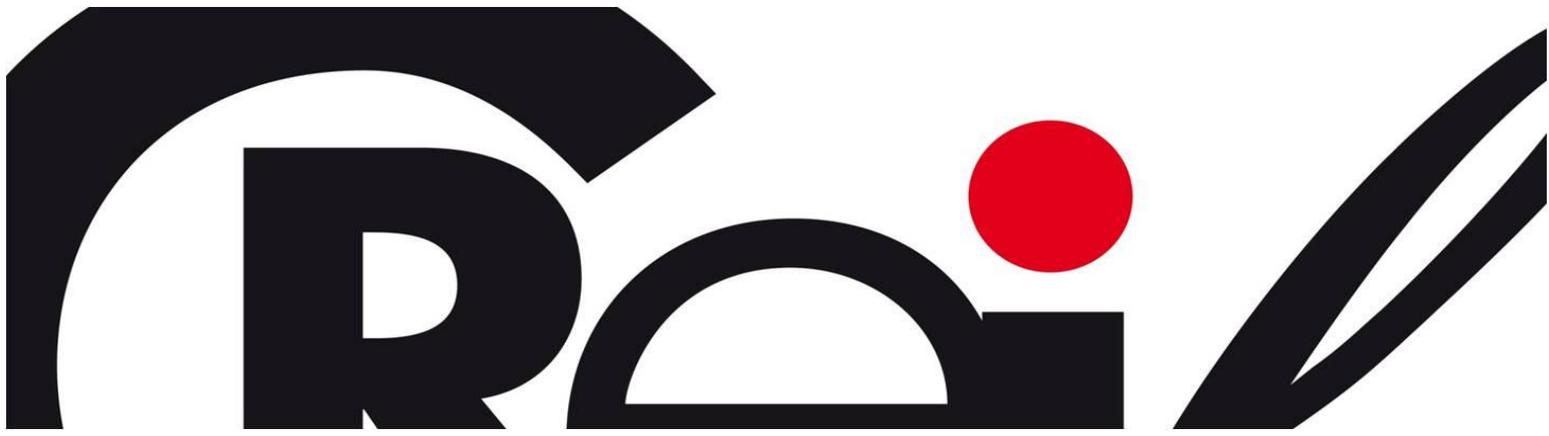
*La seslerie bleuâtre*

Le 17 mai 2010, la ville de Creil et le Conservatoire des sites naturels de Picardie ont signés des conventions pour la préservation de plantes rares et à protéger en Picardie présentes sur le site de la Garenne, à proximité de la rue Jean Moulin. Il s'agit de la seslerie bleuâtre, la gentiane croisette, la bugrane naine et la germandrée des montagnes.

La mise en place de ce partenariat permettra de faire des diagnostics sur l'ensemble des espaces naturels de la ville de Creil, et de protéger ce patrimoine. Il est prévu de définir un plan de préservation et d'entretien qui définira les actions à mener pour la préservation de ce patrimoine, et pour sa valorisation. Des outils pédagogiques sont mis en place pour faire connaître ce patrimoine tel que des visites, des chantiers nature afin de valoriser et d'entretenir le patrimoine. Les visites sont organisées avec la Ville soit le Conservatoire des espaces naturels de Picardie, soit avec le Parc Naturel Régional.



*La germandrée des montagnes*



## ■ Les grands projets d'aménagement

Ces dernières années, nombreux sont les nouveaux aménagements qui permettent de créer des espaces publics agréables, dédiés aux loisirs, à la détente ou la promenade :

7

**Plaine de jeux Jean Moulin**, avec l'installation d'un terrain multisports, la création de chemins piétonnier...

**La promenade des Haies** avec le prolongement du boulevard Biondi, le prolongement et le réaménagement de l'allée Lafayette, la requalification de la rue Jean Moulin et la viabilisation du secteur Biondi-les Haies.

**Aménagements autour des écoles Eluard et Sand** avec la création d'un terrain multisports, l'aménagement de chemins piétonniers, le réaménagement des cours d'écoles et la création de placettes pour l'accès et l'attente des parents.



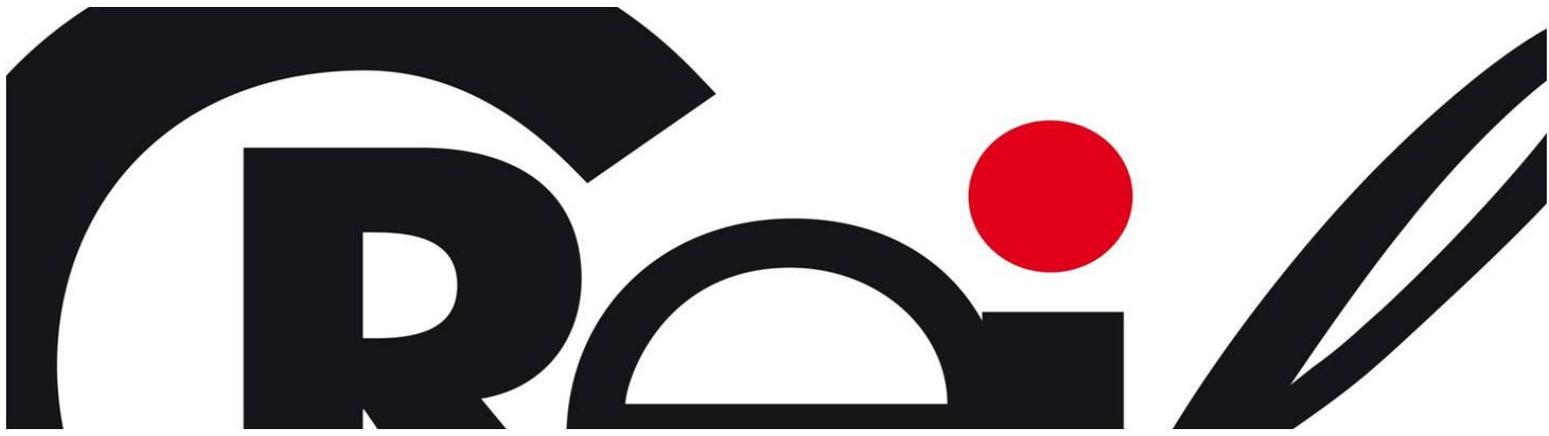
**La création du terrain multisports Herbeval**, avec une aire de jeux et la continuité de chemins piétonniers sur le quartier Rouher autour du terrain de jeux.



**L'aménagement du passage Perrault, de la 2<sup>e</sup> phase de la traverse Brossolette et du chemin Alfred de Musset** avec la création de liaisons douces qui rejoindront la future esplanade Henri Dunant, la plaine de jeux Jean Moulin, le Champ de Mars, l'ensemble du quartier Rouher sera ainsi traversé par des liaisons douces réservées aux piétons et cycles.

**Aménagements sur le secteur des Haies** : requalification des rues A. de Musset, L. Aragon, Lamartine, W. Churchill, réaménagement d'un jardin paysager de proximité dans une partie du square Bérégovoy.

**Espaces publics secteur Lamartine** : actuellement en projet avec Oise Habitat, ce programme ambitieux doit permettre de réaménager complètement les espaces publics et de diversifier le type de logements sur les rues suivantes : A. Camus, Maternité, Champs, Bruyères.



**Espaces publics du secteur Dunant** : également en projet, le secteur Dunant doit être complètement réaménagé avec la création d'une esplanade traversée par la coulée verte qui parcourra tout le quartier,

8

Contact presse : Stéphanie POISSON

03.44.29.50.58

[stephanie.poisson@mairie-creil.fr](mailto:stephanie.poisson@mairie-creil.fr)